
Programme de Formation

L'accueil et les soins des patients en situation de handicap dans le contexte spécifique des services d'urgence

Cette formation va permettre aux professionnels de santé de développer des pratiques adaptées à l'accueil et à la prise en soins des personnes en situation de handicap dans le contexte particulier des services d'urgence.

En s'appuyant sur une meilleure compréhension des situations de handicap et de leurs incidences, elle favorise une prise en soin respectueuse des droits, de la dignité et des besoins de chaque personne, tout en sécurisant son parcours de soins.

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels de santé, personnels médico-administratifs exerçant en établissement de santé



Objectifs pédagogiques

- Identifier les principales situations de handicap rencontrées en service d'urgence et leurs incidences sur l'évaluation et la prise en soins.
- Adapter sa communication et sa posture professionnelle afin de favoriser une relation de soins respectueuse et sécurisante.
- Mettre en œuvre des pratiques favorisant le respect des droits, du consentement et de la dignité des patients en situation de handicap.
- Sécuriser le parcours du patient en situation de handicap en mobilisant les ressources et les outils adaptés



Description

Les enjeux de l'accueil des personnes en situation de handicap aux urgences

- Les spécificités du contexte des urgences et leurs impacts sur la prise en charge
- L'expérience vécue des personnes en situation de handicap et de leurs proches
- Les vulnérabilités spécifiques et les risques de malentendus ou de ruptures de parcours

Quelques repères essentiels sur les situations de handicap et leurs incidences

- Les principales situations de handicap et leurs spécificités
- Les situations complexes et le polyhandicap
- Les incidences du handicap sur la communication, l'évaluation et les soins :
 - L'expression et l'évaluation de la douleur
 - La compréhension des informations
 - L'adhésion aux soins
 - La coopération lors des examens et des traitements

L'accueil et la communication

- Le repérage des besoins spécifiques dès le premier contact
- L'adaptation de la communication et de la posture professionnelle en fonction des situations de handicap
- La gestion des situations de communication altérée ou complexe
- La place des proches, des aidants et des accompagnants dans le parcours de soins
- La charte nationale de l'accompagnant aux urgences comme ressource pour améliorer l'accueil et la coopération

Adapter l'évaluation et les soins

- Le respect des droits, du consentement et de la participation de la personne
- L'adaptation des pratiques professionnelles dans un contexte contraint, en situations complexes ou génératrices de tension
- La prévention des risques de maltraitance et des ruptures relationnelles
- Les besoins liés aux aides techniques, dispositifs médicaux et matériels indispensables à la sécurité de la prise en charge

Assurer la continuité et la coordination du parcours de soins

- Les transmissions et la traçabilité des besoins spécifiques
- La mobilisation des ressources internes de l'établissement, notamment le référent handicap
- L'articulation avec les partenaires et les acteurs du parcours (autres services hospitaliers, professionnels extérieurs, proches, ...)
- L'anticipation des besoins liés aux équipements et matériels spécifiques



Prérequis

Aucun



Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (présentations, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation et de suivi

- **Avant la formation** : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- **Pendant la formation** : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation** : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.